

### **Avis décembre 2011 3**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 145-2011**

est par les présentes donné par la soussignée, France Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

Le Règlement n° 145-2011 fut adopté le 5 décembre 2011.

Adoption du Règlement n° 145-2011 – Règlement modifiant les règlements numéros 139-2010 et 141-2011 afin de modifier la clause de taxation.

Ajout de la catégorie d'immeubles « Industries » pour laquelle une valeur de 3 unités a été ajoutée.

Toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement doit en informer par écrit le ministre au cours des 30 jours de publication de cet avis

Donné à Val-Alain, le 6 décembre 2011.

France Bisson  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

#### **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je, soussignée, directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 6 décembre 2011 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 décembre 2011.

Signée : \_\_\_\_\_  
France Bisson, Directrice générale & Secrétaire-trésorière